



SPECIAL CAP B – C

6 janvier 2015

www.financespubliques.cgt.fr/23/
n°2 jan 2015

Les deux CAP se sont tenues le 6 janvier afin de procéder à l'affectation des agents au 1^{er} mars

Cap n°2 : Catégorie B

La CGT a fait une déclaration liminaire.

2 agents arrivent dans le département et 3 agents présents ont participé au mouvement national et obtiennent une nouvelle affectation en Creuse.

- Un agent est affecté au CDIF de Guéret
- Un agent est affecté au SIP de Guéret
- Un agent est affecté à la trésorerie de Bénévent en remplacement d'un agent qui fait valoir ses droits à la retraite
- Un agent est affecté à la direction

La CGT a voté pour ces affectations.

Un agent est affecté à la TP Guéret et est détaché à la direction sur le poste à profil que la direction vient de mettre en place.

La CGT a dénoncé localement et nationalement la méthode du poste à profil qui ne respecte pas les règles nationales et locales d'affectation. La CGT a donc logiquement voté contre cette affectation.

A noter qu'un agent affecté à la TP Guéret (au 1^{er} septembre) était détaché à la direction. Cette dernière met fin à ce détachement à la date du 1^{er} mars. Le motif invoqué est le nombre d'absences à la TP Guéret et l'évolution des missions de ce service avec une nouvelle répartition des portefeuilles.

Cap n°3/ Catégorie C

2 agents arrivent dans le département (un dans chaque filière) au 1^{er} mars. Ils obtiennent les affectations souhaitées. Un agent est affecté au SIP de Guéret et le second à la trésorerie d'Aubusson (ALD).

La CGT a voté pour ces affectations.

Questions diverses :

Le bilan de la campagne d'évaluation 2014 (gestion 2013) a été présenté par la direction lors des deux CAP.